



Unaformec Rhône-Alpes

Compte rendu CA du mardi 08/09/2009

Date de validation par le CA : 17/11/2009

Lieu : AXOTEL Perrache

Présents

Michel ARMAND, Gérard BERLING, André BIENNIER, Françoise BOUTELOUP, Philippe CIALDELLA, Emmanuel CONTAMIN, Georges GRANET, Bruno GUERPILLON, Michel JANNIN, Christian LEORIER, Michel MELTZ, François MORET, Philippe RADOSZYCKI, Sébastien REYNARD, Claude SIMONET, Michel TILL, Pierre WOLF.

Excusés avec pouvoirs transmis

Jean-François BRULET, Gérard CHEKLY, Patricia DEVEYT, Patrick FROGER, Michel HORVATH, Gabriel MÉCHERI, Francis RAVIER, Reinold RIGOLI, Jean STAGNARA, Marie-Hélène THIERRY.

Excusés sans pouvoirs transmis

Pierre CHALANDRÉ, Jacques DUCLIEU, Patrick DUCROT, Anita KESSLER, Jean-Nicolas LEDOUX, Benoît MASSON, André MILLON.

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du CA du 9 juin 2009
- Élection du président
- Élection du secrétaire
- Appel de cotisation 2009 auprès des associations locales
- Dossier « chargés de mission »
- Dossier FPC : actualités et avenir
- Questions diverses

Un tour de table général est effectué, permettant à chacun de se présenter et de donner son point de vue sur le déroulement de cette réunion.

Mise au point à propos des événements des derniers mois :

- démission récente du CA du président Bruno Meyrand (le 04/09/2009),
- démission du CA des membres de la gouvernance, effective à partir du 9 septembre,
- démission du secrétaire Michel Jannin effective à l'issue de ce CA.

Certains membres auraient souhaité la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Un consensus se dégage pour suivre l'ordre du jour prévu. Ce consensus est fondé sur les arguments suivants : les services rendus par la fédération sont essentiels pour les associations, il est important de maintenir la cohésion de celle-ci face à l'arrivée prochaine du DPC, il faut mettre en œuvre des modalités de fonctionnement qui protègent des difficultés de communication.

1. Approbation du compte rendu du CA du 9 juin 2009

Le compte rendu est exposé et approuvé, à main levée, à l'unanimité (moins une abstention) des présents et pouvoirs.

2. Élection du président

Le scrutin à se déroule sous la présidence du doyen d'âge, André Biennier, assisté de François Moret et de Michel Jannin.

- Un candidat : Pierre Wolf
- Vote à bulletin secret
- Suffrages exprimés : 27 (17 présents + 10 pouvoirs) sur 34 membres
- Résultats :
 - o Pierre Wolf 17 voix pour, 9 voix contre, 1 nul
 - o majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, élu.

3. Élections du secrétaire, du secrétaire-adjoint et du trésorier-adjoint

Candidatures de Philippe Radoszycki (secrétaire) et de Gérard Berling (secrétaire-adjoint), qui demandent à Michel Jannin de poursuivre son rôle de « *chargé des relations avec les associations locales* », notamment dans le cadre de la délégation d'agrément.

Celui-ci accepte, et les soutiendra au cours de la période de transition et de prise de connaissance des dossiers.

- Vote à bulletin secret
- Suffrages exprimés : 27 (17 présents + 10 pouvoirs)
- Résultats :
 - o 22 voix pour, 5 abstentions, les deux candidats sont élus.

Afin de se préserver d'un défaut de communication, Gérard Berling propose la mise en place d'une procédure de transparence et de diffusion au CA des informations.

A la demande de Michel Meltz, trésorier, il est proposé l'élection, comme le préconisent les statuts, d'un trésorier-adjoint.

- Un candidat : Bruno Guerpillon
- Vote à bulletin secret
- Suffrages exprimés : 27 (17 présents + 10 pouvoirs)
- Résultats :
 - o 22 voix pour, 5 abstentions, Bruno Guerpillon est élu.

4. Appel de cotisation 2009 auprès des associations locales

Présentation du bulletin de cotisation.

En accord avec les décisions du CA de juin, le montant par adhérent est maintenu à 10 € pour 2009.

Du fait de la baisse sensible des revenus pour l'année en cours, Il est envisagé de reverser au national une cotisation forfaitaire, après négociation.

5. Dossier « chargés de mission »

- Le licenciement de Madame Catherine Meltz est effectif à compter du 31 août dernier.
- Concernant l'affaire Hubert Guyotat, la transaction négociée par Jean-François Brûlet, par avocats interposés, a été suspendue dans l'attente de l'avis confirmatif de ce CA. Le montant de 22.000 € d'indemnités, négocié précédemment, reste donc acté ; le président est missionné par ce CA pour finaliser la transaction dès qu'il aura pris connaissance du dossier complet.
Il est bien entendu que toute référence à un éventuel nouveau contrat, et en particulier concernant l'AEU, est exclue de ce protocole.

6. Dossier FPC : actualités et avenir

Bilan des actions en cours pour 2009, prise en compte de la démission de Jean-François Brûlet du poste de responsable FPC.

Pas de candidat pour l'instant à sa succession.

Une annonce des séminaires du dernier trimestre 2009 sera jointe à l'appel de cotisation prochainement diffusé.

7. Questions diverses

- ABR pharma, société prestataire de services, souhaite renouveler le partenariat établi en 2008-2009.
On rappelle que l'action mise en place précédemment, qui portait sur le thème « *diagnostic précoce de la polyarthrite rhumatoïde* », a conduit à délivrer des crédits de formation au nom de notre fédération à plus de 600 médecins dans toute la France. Le thème de l'action en projet est « *diagnostic précoce de la BPCO* ».
Michel Jannin a été contacté pour participer au comité scientifique du projet.
Le CA donne son accord de principe, en demandant que le contrat et les documents pédagogiques soient transmis, pour relecture, au président et à deux membres du CA : Michel Armand et Christian Léorier, qui acceptent de faire partie de la « Commission Éthique », structure proposée par Pierre Wolf.
- A la demande du président Pierre Wolf et avec l'accord du CA, le siège de la fédération est provisoirement maintenu 42 rue Jean Moulin à Caluire.

Prochaines réunions

- conseil d'administration : mardi 17 novembre en soirée, AXOTEL Perrache
- assemblée générale annuelle : mercredi 16 décembre en soirée, AXOTEL Perrache

Rédacteurs et relecteurs

- Gérard Berling
- Michel Jannin
- Philippe Radoszycki
- Pierre Wolf